

PUBLICATION LE 04 février 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Mme Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél : 03 81 87 88 89

SIRET 24250036100017



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Oui

Grand Besançon Métropole

Objet Prestations d'analyse d'huiles, fluides et carburants liés aux véhicules et engins, avec assistance à l'interprétation des résultats**Référence** 2025-FCS-PAL-0026**Type de marché** Services**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Accord-Cadre**Lieu d'exécution principal** Périmètre du Grand Besançon Métropole
25000 Besançon**Durée** 12 mois**Description** Consultation lancée par un groupement de commandes.
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.**Code CPV principal** 71900000 - Services de laboratoire

Code CPV complémentaire 75310000 - Services de prestations

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.**Quantité ou étendue** Valeur estimée hors TVA : 38 000,00 €**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**
:

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements**administratifs**

Direction Parc Auto et logistiaque

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **03/03/25 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Le titulaire devra consacrer son activité à l'objet des prestations. En ce sens, et pour assurer toute impartialité, il ne devra pas exercer d'activité de fournisseur, et devra être indépendant des fabricants d'huiles.

Envoi le 04/02/25 à la publication